

**STAGES MULTISPORTS ORGANISES PAR**  
**LA DIRECTION SPORTS - ANIMATION - JEUNESSE**  
**SPORTS DE COMBAT/OPPOSITION**

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal n° DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, transmise au contrôle de légalité le 27 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de la Ville de développer la découverte d'activités sportives, dont les sports de combat/opposition,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Un contrat est signé avec l'entreprise « SPORT FIT DBS », n° de SIRET 82906304900011, domiciliée à Noyon (60400), 18 boulevard Charmolue, représentée par Stéphane DUBOIS afin de permettre une découverte des sports de combat/opposition.

**Article 2 :**

L'entreprise « SPORT FIT DBS » organisera 3 ateliers sports de combat/opposition, les 21, 23 et 24 octobre 2025, de 13h30 à 16h30, salle Irène CRUYPENINCK à Crépy-en-Valois, pour 16 enfants maximum et deux encadrants.

**Article 3 :**

Le coût forfaitaire de la prestation est de 360 € auquel s'ajoute des frais kilométriques d'un montant de 210 € soit un total de 570 € (TVA non applicable, art 293B du CGI).

**Article 4 :**

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 26 septembre 2025

Par délégation du Conseil municipal,  
Virginie DOUAT,  
Maire de Crépy-en-Valois

**PUBLICATION**

Date de mise en ligne sur le  
site Internet de la Commune :

29 SEP. 2025



Accusé de réception en préfecture  
060-216001750-20250926-DEC2025-98-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2025  
Date de réception préfecture : 29/09/2025